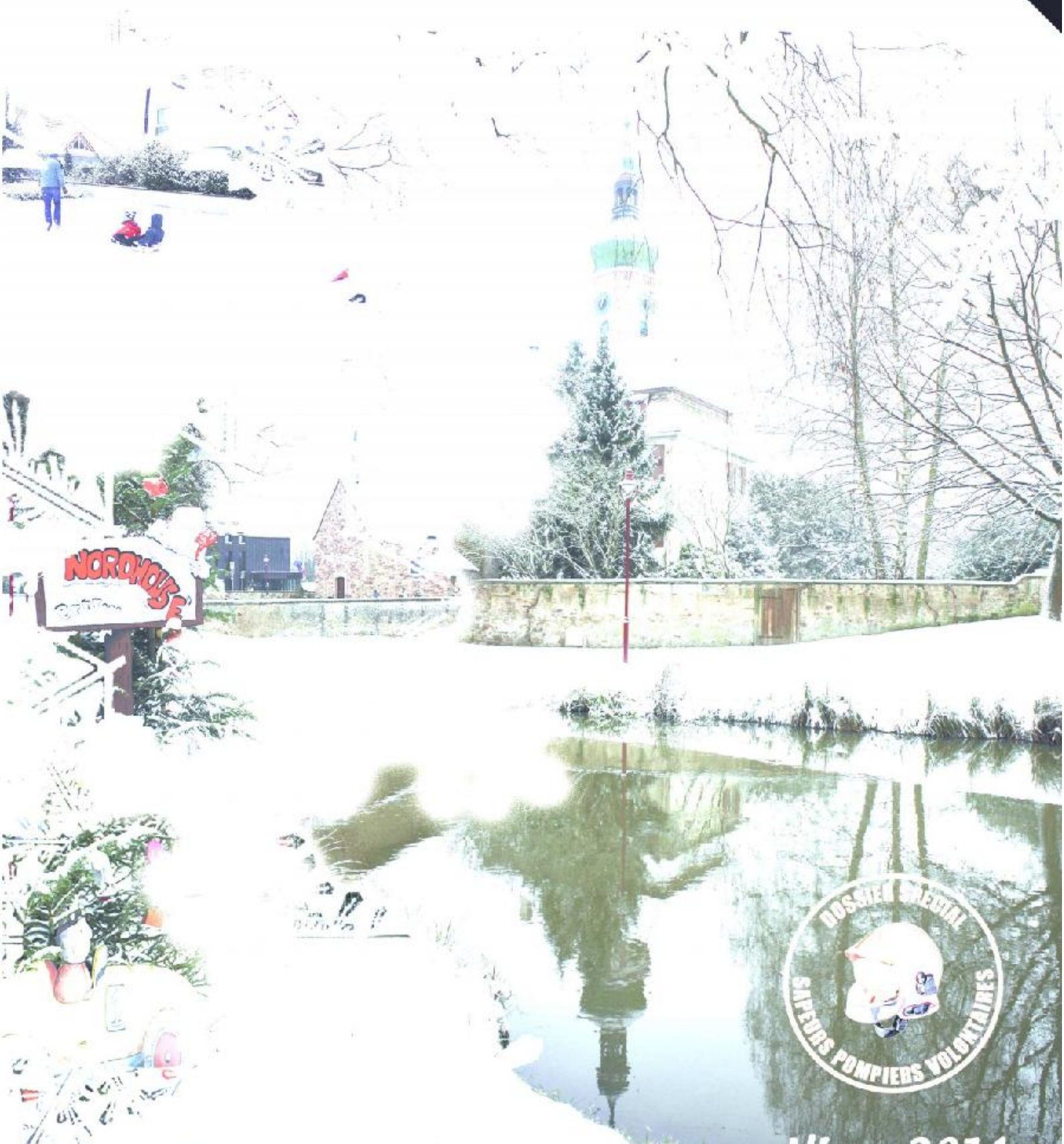


NOUS SOMMES  
**CHARLIE**



Informations communales

*Hiver 2014*



## Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de NORDHOUSE



357 personnes sont venues donner un peu de leur temps et leur sang en 2014

**UN GRAND MERCI A VOUS !!!**

32 personnes seront mises à l'honneur dont 3 médailles d'argent, 28 médailles de bronze et une Palme

Tous nos encouragements aux Nouveaux Donneurs :

LEFFLER Dominique  
KIEFFER Thomas  
FUGER Romain  
LEBLANC Xavier  
COUSIN Isabelle  
ISSENHUTH Loïc

RIEBEL Alexis  
ANSELME Armand  
BONNIN Dimitri  
MEYER Marie  
FENDER Cyril  
PLES Julie

BRIGEL Pauline  
BLUM Julian  
CHRIST Valentine  
PERRIN DE BOUSSAC Valentine

### RETROSPECTIVE...

Année	Nombre de dons	Nouveaux donneurs
2014	357	16
2013	361	16
2012	420	19
2011	398	15

**MERCI pour votre engagement, votre disponibilité mis au service de celui ou celle qui, malade, est tributaire de ces poches de sang si précieuses.**

Dates des collectes 2015 :

**5 février 2015**

**16 avril 2015**

**11 juin 2015**

**3 septembre 2015**

**19 novembre 2015**

**A+**

**ENEZ NOMBREUX !**

**Merci à vous, merci pour eux !**

**Florence SCHNEE et son comité**

L'amicale lance un **appel aux personnes volontaires** qui disposeraient de quelques heures par an pour nous aider à préparer la salle. Merci de prendre contact au 06 82 28 28 98.

Parution du prochain bulletin communal : **juin 2015.**

Si vous souhaitez publier un article, un évènement, merci d'adresser vos informations et photos à

mairie@nordhouse.fr  
impérativement avant le  
10 mai 2015

#### Comité de rédaction

Directeur de la publication : Claudine Herrmann

Conception et mise en page : Lucienne Riehl, Véronique Labourdette, Christelle Hosti et Adam Ffoulkes Roberts



## *Editorial*

*L'entrée en l'an 2015 a été d'une violence terrible, les attentats commis au siège du journal Charlie Hebdo et du supermarché à la porte de Vincennes nous ont plongés dans une stupeur et un effroi. Après ces événements des 7 et 8 janvier, il nous était difficile, le cœur n'y était pas, de maintenir la traditionnelle cérémonie des vœux du maire. Le retentissement de ces événements était considérable, aussi bien en France qu'à l'Étranger, et il nous paraissait normal de suspendre, pour un temps, notre vie communale, en hommage aux victimes. Au lieu et place, une cérémonie du « vivre ensemble » est d'ores et déjà fixée au vendredi 17 avril 2015, 18 heures. Une nouvelle invitation parviendra à tous les convives.*

*C'est la première fois, depuis les élections du 23 mars dernier que je m'adresse à vous. J'en profite pour vous remercier encore de la confiance que vous avez accordée à la liste des candidats que j'ai eu l'honneur de conduire, et de votre belle participation bien qu'il n'y eut qu'une seule liste.*

*Qu'en est-il de ces huit premiers mois de mandat ?*

*Nous avons consacré l'année 2014, année de transition et clé de voûte des cinq prochaines années, à terminer ce qui a été commencé :*

*Adoption du Plu, réfection du quartier Niederdorf, sa mise en zone 20, mise en accessibilité des principales voiries et restauration de l'orgue Kraemer-Stiehr. D'ailleurs, je vous invite à vous rendre à l'église, elle est orpheline de son instrument, sa tribune est dépouillée, l'orgue a quitté Nordhouse il y a deux semaines et est entré dans les ateliers du facteur d'orgues Koenig à Sarre-Union. Son retour est annoncé pour l'automne.*

*Nous l'avons aussi consacré à préparer les cinq prochaines années :*

*Acquisition de terrains pour l'extension de la gravière, acquisition de terrains dans une zone à urbaniser, étude de faisabilité et pertinence des projets annoncés dans notre programme électoral, projection des ressources fiscales et financières à venir...*

*Dans le prochain bulletin nous vous présenterons la programmation des projets et travaux que nous envisageons pour les cinq années à venir. Nous savons que nous aurons à répondre à des attentes ; nous allons essayer de les satisfaire les unes après les autres dans la mesure où nos finances nous le permettrons et en maintenant une augmentation modérée de la fiscalité locale.*

*Comme il est possible de présenter ses vœux jusqu'au 31 janvier, je vous présente en mon nom et au nom de mes collègues du conseil municipal, une bonne année 2015. Que la paix, l'optimisme et la bonne humeur nous habitent et nous côtoient.*

*Dans l'immédiat, je vous invite à lire ce bulletin communal, à noter sur vos agendas les rendez vous de nos associations et à découvrir ce qu'est l'engagement d'un Sapeur pompier.*

*Bien à vous*

*Claudine Herrmann,  
Maire*



## Urbanisme

7 permis de construire, 6 déclarations préalables et 13 certificats d'urbanisme ont été traités dans le point « Affaires d'urbanisme ». Les demandes de permis et déclarations préalables ont été transmises au SDAUH pour instruction. Il y a eu 2 déclarations d'intentions d'aliénés.

En novembre, le Conseil municipal a décidé d'approuver la révision n° 2 du Plan d'occupation des sols (POS) et sa transformation en Plan local d'urbanisme (PLU), suite à l'enquête publique du commissaire enquêteur. Le PLU est consultable en mairie.

Le Conseil municipal a décidé de modifier le périmètre du droit de préemption urbain afin de le faire porter sur l'ensemble des zones U et AU du plan local d'urbanisme, et de donner délégation au Maire pour l'exercice de ce droit.

En vue du nouveau classement en zone UB de la rue du Château et afin que la Commune puisse faire face au coût des équipements publics découlant de son urbanisation, le Conseil municipal décide d'instituer sur le secteur délimité une taxe d'aménagement majorée au taux de 20%, ainsi qu'une taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles.

Le Conseil municipal est favorable au principe d'adhésion à l'Agence territoriale d'ingénierie publique.

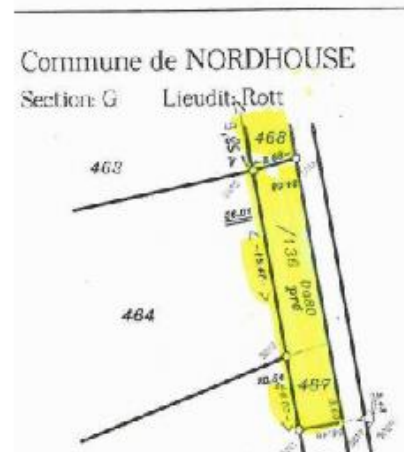
Concernant le terrain situé 40, rue du Moulin dont est propriétaire la SCI J2G Construction, le Conseil municipal a décidé de signer un compromis de vente pour le rachat de 13 ares de terrain. Ce terrain sera destiné à la revente en lots par la Commune.

Le Conseil municipal a décidé d'adhérer au Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement (CAUE) du Bas-Rhin pour la somme forfaitaire de 2500,-€. Avec son concours, la Commune mènera une réflexion pour améliorer et harmoniser l'architecture et l'urbanisation des zones constructibles du village.

## Voirie communale

Le Conseil municipal a décidé d'intégrer dans le domaine public de la Commune, la partie de voirie, ci-dessous, de l'impasse des Bouleaux.

Il sera demandé de prendre cette voirie en compte dans le calcul de la répartition de la dotation globale de fonctionnement (DGF) au titre de l'année 2015.



Le Conseil municipal a autorisé un avenant au marché Eurovia pour 2887.80 € TTC en vue de réaliser des travaux supplémentaires pour reprendre les enrobés devant les propriétés situées au 1 rue du Maire Reibel car les racines des arbres ont occasionnés des déformations.

Travaux du Niederdorf : Le Service de distribution des eaux d'Erstein (SDEA) prend en charge le coût des travaux supplémentaires sur la canalisation existante (conduite devant la propriété ESCH) pour améliorer les écoulements et palier le surcoût dû aux travaux de raccordements des siphons en amiante (53 032.56 €).

## La chasse communale

Les concessions des lots de chasse ont été débattues à plusieurs reprises par le conseil pendant cette période, notamment à la séance du mois d'août 2014.

Le Conseil municipal a décidé :

- en l'absence de droit de priorité du locataire sortant, de mettre en location par adjudication le lot n° 1 et de fixer le montant de la mise à prix à 6500,- €
- de procéder à une publicité et de fixer la date de l'adjudication au 22 janvier 2015 les candidatures étant à adresser à la mairie pour le 4 décembre 2014 à 12 h au plus tard.
- de mettre en location par convention de gré à gré le lot n° 2 pour un montant de 6850,- €
- d'approuver la candidature du locataire sortant du lot n° 2 qui satisfait aux conditions établies par le cahier des charges du Bas Rhin.



Etant donné que l'adjudication est prévue fin janvier 2015, nous reviendrons en détail sur ce dossier dans le prochain numéro du Bulletin municipal.

## Ecole

Le Conseil municipal a décidé d'accepter la proposition de Madame la Directrice de l'école en vue de créer un poste pour une aide maternelle sous contrat « emploi d'avenir » à compter du 1er novembre 2014 à raison de 24 heures/semaine pour une durée de 1 an pour remplacer Melle Lucile Loeffler dont le contrat arrivait à échéance après la rentrée scolaire. Il convient de souligner que le personnel mis à disposition quotidiennement à l'Ecole primaire sera de 5 personnes pour 7 classes. La Commune de Nordhouse dote ses écoles en ressources humaines bien au-delà de ce qui se pratique en général.

Le Conseil municipal a décidé d'accorder une gratification de stage de 300.- € à Madame Eléa Muller, qui a effectué un stage à l'école maternelle du 22 septembre 2014 au 10 octobre 2014 avant embauche en qualité d'aide maternelle en contrat « emploi avenir », de prendre en charge sa formation par correspondance au CNED dans le cadre de son projet professionnel pour un montant de 799 € et de solliciter toute aide financière de l'Etat relative aux emplois d'avenir.

Mlle Melissa Keller a été recrutée comme aide maternelle, sous contrat d'apprentissage, pour préparer un CAP petite enfance. Le contrat d'apprentissage prévoit 35 heures de travail effectif sous la surveillance d'un tuteur, or à l'école maternelle les ATSEM bénéficient toutes d'un contrat à temps non complet. Le Conseil municipal a décidé d'autoriser la mise à disposition de l'apprentie à titre gracieux au périscolaire de Nordhouse à raison de 6 heures en semaine paire et de 3 h 15 en semaine impaire.

Suite au changement des rythmes scolaires et de l'occupation des locaux 5 jours par semaine, le Conseil municipal a décidé d'augmenter le coefficient horaire afférent au poste d'agent d'entretien de l'école maternelle, occupé par Marie Madeleine Wicky, qui travaillera 15 h par semaine à compter du 1er septembre 2014.

Depuis 1988, des cours d'allemand sont dispensés aux enfants du CE1 - CE2 - CM1 et CM2 de l'école. Le Conseil municipal a décidé de fixer le temps nécessaire à la préparation et à l'enseignement de la langue allemande à 12 h 30 par semaine et de rémunérer les intervenants sur la base d'une indemnité horaire fixée par la législation. Depuis la rentrée scolaire 2014/2015, l'initiation à l'allemand est proposée dès le CP.

Suite au transfert à la Communauté de Communes du Pays d'Erstein de la compétence « organisation et développement du service périscolaire » au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le Conseil municipal a décidé de reverser à la Communauté de Communes du Pays d'Erstein

l'intégralité de la dotation perçue par la Commune au titre du fonds d'amorçage pour la réforme des rythmes scolaires dans le premier degré, soit une somme totale de 8150 euros, représentant une dotation de 50 euros par élève pour l'année scolaire 2014-2015.

Le Conseil municipal a décidé de lancer un appel à la concurrence pour le choix d'un maître d'œuvre pour effectuer les travaux nécessaires aux deux bâtiments de l'école primaire de Nordhouse : peinture des salles de classe, mise en place d'une VMC, remplacement du revêtement des sols et d'un faux plafond acoustique dans les sanitaires de l'école maternelle.

Des arceaux à vélos supplémentaires seront mis en place dans la cour côté Est du bâtiment élémentaire de l'école primaire permettant ainsi aux élèves du bâtiment maternelle d'avoir eux aussi de la place pour ranger leur vélo.

Le Conseil municipal a décidé de participer à hauteur de 895,- € aux frais de transport des élèves de l'école primaire lors des journées découvertes de l'escalade à « Rock en Stock » à Strasbourg.

L'Ecole Primaire nous informe des collectes de vieux papiers

**le 14 au 17 avril 2015**  
**le 23 au 26 juin 2015**

Les bennes seront stationnées à l'Atelier  
Communal rue du Château

## Affaires de personnel

En vue de finaliser le recrutement d'un assistant de gestion administrative, le Conseil municipal décide de créer un poste de rédacteur territorial principal 1<sup>ère</sup> classe, à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 et d'instituer l'Indemnité d'Exercice de Missions des Préfectures au bénéfice des fonctionnaires titulaires, stagiaires et non titulaires de droit public relevant des cadres d'emplois de la catégorie B.

Une cinquantaine de candidatures ont été réceptionnées à la Mairie pour le poste et une personne est en cours de recrutement.

Afin d'assurer le bon fonctionnement du service administratif de la Mairie, en attendant le recrutement de cette personne suite au départ à la retraite de Madame Heluin, le Conseil municipal a décidé la mise à disposition d'un agent non titulaire par le Centre de gestion 67 à raison de 35h/semaine pour une durée de 1 mois renouvelable.

## Autres : finances factures et devis

Le Conseil municipal a décidé d'appliquer l'indice de fermage pour l'année 2014 sur la base de l'année de référence 2009, à savoir : le prix du loyer pour les terres



sera de 1.16 €/are et, le prix du loyer pour les prés sera de 0.96 €/are.

Le Conseil municipal a décidé que le coefficient multiplicateur unique de la taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFF) est maintenu à 8 et, que ce coefficient s'applique aux consommations d'électricité effectuées sur le territoire de Nordhouse.

Suite au passage de la commission de sécurité à la salle des fêtes, le Conseil municipal a décidé de retenir l'offre des Ets IGIENAIR en vue de réaliser les travaux de mise en propreté des réseaux d'extraction de buées grasses dans les cuisines de la salle de fêtes pour un montant de 650,- € ttc.

Le Conseil municipal a approuvé le maintien de la tradition du passage de Saint Nicolas dans les foyers des enfants scolarisés en section maternelle et C.P. et décide de prendre en charge une partie des achats de friandises nécessaires pour un montant maximum de 250 €.

Le Conseil municipal a décidé de prendre en charge :

- les prestations pour le concert de départ de l'orgue Krämer le 26 octobre 2014 à l'église de Nordhouse : location, installation et démontage d'un écran géant avec projecteur et caméscope : 1178.40 € ttc, et prestation de la soprane Mme Cécilia Boyer : 800 €
- le verre de l'amitié lors du concert de Noël organisé par l'Entente Musicale de Nordhouse du dimanche 21 décembre 2014 à l'église Saint Michel.

Le Conseil municipal a approuvé le remplacement de l'ordinateur de la bibliothèque pour un montant de 449,- € ht ainsi le pack Microsoft office complet pour un montant de 184,58 € ht, soit en total 760,30 € ttc.

### Subventions et prix

Le Conseil municipal a décidé d'attribuer une subvention de :

- 858,70 € au Groupement des Œuvres Paroissiales de Nordhouse pour l'achat de vaisselle et de couverts,
- 858,70 € au Groupement des Œuvres Paroissiales de Nordhouse pour l'achat de vaisselle et de couverts,
- 151.36 € à l'AAPPMA de Nordhouse pour des achats et des travaux réalisés au cours de l'année 2014
- 500 € à l'AAPPMA pour participation aux frais de gestion pour la formation des enfants à l'école de pêche.
- 308,52 € à l'Association Fruits et Nature de Nordhouse pour ses divers achats de 2014
- 79,63 € à l'Union Sportive de Nordhouse au titre de ses achats de l'année 2014.

Le jury du concours des maisons fleuries est passé dans les rues du village pour primer les plus belles réalisations florales. Le Conseil municipal a décidé de fixer la valeur

du prix d'excellence à 60 € par lauréat (4 prix), du prix d'honneur à 40 € par lauréat (4 prix), du 1er au 10ème prix à 25 € par lauréat, et du 11ème au 21ème prix à 20 € par lauréat, soit 875.- € en total.

### Divers

Le Conseil municipal a donné un accord de principe à l'association des Aviculteurs de Nordhouse concernant la demande de mise à disposition d'un terrain communal de 30 ares au lieu dit Eichmaettel afin de créer un centre avicole qui permettrait l'élevage amateur de races pures.



Le Conseil municipal a désigné Monsieur Martial Issenhuth, adjoint au Maire, président et Madame Véronique Labourdette, secrétaire du Comité des Fêtes.

Le Conseil municipal a apporté son soutien à la motion de l'Association Alsace Unie sur l'abandon de la création d'une grande région réunissant les territoires d'Alsace, de Lorraine et de Champagne-Ardenne et le maintien des contours géographiques actuels de l'Alsace.

Le Conseil municipal a pris acte des rapports annuels 2014 du Service Des Eaux et de l'Assainissement (S.D.E.A.), du Syndicat Intercommunal des Eaux Erstein Nord (SIEEN), des UME, du Réseau GDS, du service public d'élimination des déchets. Ces documents peuvent être consultés au secrétariat de la mairie.

Le Conseil municipal a approuvé l'abattage des saules secs menaçant de tomber au Parc de l'Ill et décidé d'en replanter d'autres à l'automne prochain.

Le Conseil municipal a décidé d'apporter son soutien à l'association « Lipsheim-Initiative-Environnement-Nuisances » (LIEN), qui demande au Préfet de prendre un arrêté d'interdiction de circulation 24h/24 des camions de plus de 6 tonnes sur la RD 1083 afin de réduire les nuisances subies par les riverains et assurer la sécurité des usagers.

Adjudication de bois : Elle a eu lieu le 18 décembre 2014. 253 stères répartis en 35 lots pour une recette de 8140,-€.



## NAISSANCES

19 septembre - Meyline, Laura, Julia MASSE, fille de Franck MASSE et Delphine MORELLI  
03 octobre - Désirée WURMSER, fille de Nicolas WURMSER et Céline TOMASINO  
13 octobre - Nolan SCHNEE, fils d'Éric SCHNEE et Fabienne SPRAUDEL  
01 novembre - Manon, Absorn HAEGI, fille de Frédéric HAEGI et Suntheary TAING  
10 novembre - Marius SCHNEIDER, fils de Fabien SCHNEIDER et Carole BRIGEL  
12 décembre - Djéline, Séphora FLYERTAG, fille de Sascha FLYERTAG et Vanessa MUNDSCHAU  
05 janvier - Mathias FRITSCH, fils d'Arnaud FRITSCH et Claudine SPECHT  
08 janvier - Maël, Aurélien PAULUS, fils de Ludovic PAULUS et Aurélie BAPPERT  
11 janvier - Marceau, François, Albert HISS, fils de Florian HISS et Vanessa ROHMER  
13 janvier - Léonith, Déniz, ARIFI UZUN, fils de Ayse UZUN

## NOCES DE DIAMANT

03 mai - M. et Mme BRIGEL Valentin

## NOCES D'OR

26 février - M. et Mme MEYER Antoine  
08 avril - M. et Mme MAURER Roland  
07 mai - M. et Mme HERTRICH Robert  
28 mai - M. et Mme MEYER Germain

## DECES

27 septembre - POTIER Simone Marie Madeleine, 86 ans  
02 octobre - FISCHER Lucien Martin Eugène, 90 ans  
04 octobre - NOGUET Claude Joseph Fernand, 82 ans  
07 octobre - HERTRICH Madeleine, 85 ans  
31 octobre - SUJOBERT Marie Renée, 93 ans  
16 décembre - DROESCH Robert, 88 ans  
23 décembre - HEITZ Jean-Claude, 63 ans  
26 décembre - FENDER Raymond, 75 ans

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS !

BLAISON Julien et Dorothee, 164, rue de l'École, et Luce 1 an  
BOURDIER Yann et CORNU Emilie, 61, rue du Maire Reibel, et Oscar 2 ans  
DIEBOLD Jessica, 10 a, impasse des Boulangers, et Clara 8 ans et Lola 5 ans  
SCHNEIDER Fabien et BRIGEL Carole, 98, rue des Serruriers, et Léonie 2 ans et Marius 2 mois  
CALLIGARO Michèle, 54 rue du Moulin  
SCHNEIDER Gilles, 93 rue du Foyer  
TREILLARD Sylvain et VERHELCKE Clémentine, 74, rue des Noyers  
TALIB RAGUEH Axel et SVETKINA Olga, 22a rue du Feldwasser, et Pauline 3 ans  
CHANAL Mickaël et Audrey, 25, rue des Vergers, et Mathéo 8 ans et Odeline 8ans

## GRANDS ANNIVERSAIRES

04 février - SCHALL Charles, 85 ans

11 février - OSSWALD Anne, 84 ans

11 février - WALTZ Marie Claire, 82 ans

15 février - WEBER Irène, 88 ans

18 février - FENDER Lucien, 85 ans

18 février - OSSWALD Aloyse, 85 ans

18 février - BRIGEL Valentin, 83 ans

27 février - STADELWIESER Virginie, 92 ans

01 mars - MASTIO Ferdinand, 81 ans

02 mars - HERTRICH Marie Thérèse, 85 ans

03 mars - ISSENHUTH Odile, 81 ans

07 mars - SCHRUFFENEGGER Jacqueline, 82 ans

11 mars - GRINNER Antoine, 82 ans

14 mars - ROHMER Joséphine, 82 ans

23 mars - DECKER Berthe, 87 ans

31 mars - OBRECHT Lucien, 84 ans

01 avril - HATT Alice, 84 ans

01 avril - FENDER Renée, 80 ans

02 avril - GOEPP Madeleine, 91 ans

05 avril - KIEFFER Jean Georges, 83 ans

07 avril - RUMIN M. Clémence, 93 ans

12 avril - SCHALL Alice, 81 ans

13 avril - KORNMANN Fernand, 88 ans

13 avril - DROESCH Mathilde, 85 ans

22 avril - SCHOENENBECK Céline, 84 ans

26 avril - SCHNEE Anne Marie, 93 ans

27 avril - EGGERMANN Sylvain, 84 ans

30 avril - SCHNEE M. Alphonsine, 82 ans

05 mai - GALL René, 89 ans

06 mai - MATTER Yvonne, 84 ans

07 mai - KOST Colette, 81 ans

08 mai - FRANCKE Conrad, 80 ans

15 mai - LANDMANN Maria, 93 ans

16 mai - HURSTEL Georgette, 87 ans

25 mai - GALL Céline, 89 ans

28 mai - FENDER Marie Jeanne, 88 ans

29 mai - HERTRICH Alphonsine, 83 ans

## Vie communale

### La fête des aînés : retour en images



Mme le Maire a accueilli les convives en présence de M. le Curé Edouard Meyer. Après avoir annoncé le menu du jour et présenté la nouvelle équipe municipale, elle a souhaité à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

Une belle après-midi animée par :



L'entente musicale qui a entraîné nos seniors sur la piste pour quelques pas de danse



Démonstration de Tai chi



Sketches en dialecte présentés par Irène et ses acolytes



Les chants de Mattéo 6 ans et de Cécile







## Installation des sapins



Fidèle à la tradition, le conseil municipal a retroussé ses manches pour installer les sapins dans les différents quartiers du village. Ils ont ensuite été décorés par les ouvriers communaux.

## Concert de l'orgue le 26/10/14 et départ



Le concert de départ de l'orgue Kräemer/Stiehr du 26 octobre 2014 a rassemblé une centaine de personnes.

Le grand écran installé dans le cœur de l'église a permis au public de suivre le concert au plus près des artistes ! Le concert intitulé « *Je suis venu te dire que je m'en vais* » a proposé un programme varié avec la voix de Cécilia Boyer et les improvisations de l'organiste Laurent Martin Schmit. Ces dernières ont été particulièrement appréciées par le public qui a pu se rendre compte de l'étendue des possibilités de cet instrument.

**Départ de l'orgue :** L'orgue a été entièrement démonté et est parti dans les ateliers du facteur d'orgue Koenig à Sarre-Union.



## L'arrivée de la neige

Les premiers flocons sont tombés après Noël. Pour permettre aux enfants en vacances de sortir les luges et de profiter des joies de la neige à domicile, la commune a fait le choix de ne pas déneiger les axes secondaires de notre village.



## Cérémonie de commémoration du Centenaire de la Première Guerre Mondiale et exposition « 1914 »



Cette commémoration a eu lieu avec la fidèle participation de la chorale et de l'entente musicale. Il est à souligner la présence des enfants des écoles qui ont donné lecture de témoignages poignants de poilus, en présence d'une belle délégation d'anciens combattants.

**A vos archives !** Suite à l'exposition sur la Grande Guerre, la commune lance un Appel à la Mémoire. Pour une future exposition, si vous êtes en possession de lettres, cartes postales, costumes,... merci de vous rapprocher de la Mairie.

## Illuminations



Les membres de la commission animation du conseil municipal ont arpenté les rues du village pour apprécier la qualité des illuminations et décorations de Noël des maisons individuelles. La commune procèdera à l'attribution des prix. **Merci à tous pour vos efforts qui permettent d'égayer et d'embellir notre village !**

**Les 12 lauréats (par ordre alphabétique)**  
EUGSTER Jean-Louis, GOEPP Jean-Marie, HUBERT Thierry, ISSENHART Josépha, ISSENHART Thibault, ISSENHUTH Charles, JOHO HECKMANN Estelle, KRAUFFEL Dominique, NOTHEISEN Benoît, NOTHEISEN Denis, OBRECHT Rémy, PFLEGER Francis.



### Un patrimoine forestier à préserver

par Jean-Claude Baumert, garde forestier à Nordhouse jusqu'en juillet 2013

Notre environnement, celui que l'on perçoit avec nos sens se transforme en permanence.

Il en est ainsi des paysages.

Lorsque nous quittons Nordhouse par la sortie est, nous voyons sur notre gauche de magnifiques prairies, bordées d'une jeune plantation de saules. Sur la droite, après les courts de tennis, la forêt touche la route. Et pourtant il n'en pas toujours été ainsi ! Le lieu-dit s'appelle « Gansweid ». C'est l'endroit où le « Ganschirt » menait les oies à la pâture. L'élevage des oies régressant, la pâture fut progressivement envahie par un semis naturel de frênes et chênes. Une plantation complémentaire de peupliers enrichit le peuplement. On en arriva à l'image actuelle !

Plus loin, la forêt borde les deux côtés de la route. Ces côtés également avaient encore un aspect bien différent il y a une quarantaine d'années.

Alors qu'actuellement c'est le frêne qui domine, à l'époque, l'essence dominante était le charme. Ce qui le caractérisait surtout c'était sa forme. Celle-ci était très particulière. La tige principale était coupée, « étêtée » à une hauteur de 2,5 à 3 mètres. Les essences feuillues ayant la faculté de rejeter au niveau de la coupe, des rejets se formaient, grandissaient, grossissaient et donnaient des perches de hauteur et diamètre variables. Le langage commun donnait à ces arbres étêtés le nom de « têtard » ou « Hammelschteck » dans la langue régionale. Les frênes, les érables champêtres étaient les autres essences étêtées.. Le bouleau, les érables sycomores et planes ne l'étaient jamais. Ces essences sont trop sensibles à la pourriture. Le chêne l'était rarement, le cas échéant il l'était souvent à des hauteurs supérieures

Quand le ou les propriétaires avaient besoin de bois ou lorsqu'ils estimaient que les tiges étaient récoltables, ils renouvelaient l'opération d'étêtage. Les tiges de gros diamètre fournissaient du rondin. Les branches moins grosses donnaient de la charbonnette que les exploitants mettaient en fagots. Cette mise en fagot était souvent l'objet de rivalités : c'était à celui qui ferait les plus beaux et les plus réguliers. Le lien qui servait à les lier était confectionné avec une jeune tige de noisetier qui était tournée après avoir été chauffée sur un feu. Pas besoin de fil de fer !!!



Charme traité en têtard en milieu forestier.

Le traitement en têtard a des raisons multiples qui méritent un article à part. Ont été évoqués les dégâts de gibier (chevreuil, lapin de garenne), les dégâts de gel après inondations, la fourniture de produits spécifiques (fagots pour la boulangerie et flammekueche) On peut néanmoins assurer qu'aucune de ces raisons n'est sûre et exclusive

Mais progressivement, arbre après arbre, ces têtards disparaissent. Les raisons menant à cette régression sont de 2 ordres : sylvicoles et pratiques. D'une part, en forêt communale, la futaie régulière remplaçait progressivement le taillis-sous-futaie, les plantations et les semis naturels prenaient le pas sur le taillis. La régénération avait besoin de lumière, on ouvrit les peuplements pour favoriser la croissance. Les propriétaires privés suivirent tout simplement la méthode. D'autre part, il n'y avait plus beaucoup de monde pour monter sur une échelle à 3-4 m de hauteur et prendre le risque de se blesser voir de se tuer !

Ce traitement forgeait l'image d'un peuplement qui avait fortement imprégné nos paysages. Pendant des décennies des hommes pratiquaient cette sylviculture, cultivaient leur forêt de cette manière. C'était une tradition.

A ce titre elle faisait partie de notre culture, de notre manière de penser e, d'agir, de travailler, de faire de la forêt. Cette sylviculture était un pan de notre patrimoine physique et intellectuel.

Pour quelques-uns d'entre nous, cette disparition devint préoccupante. Conscient qu'il fallait préserver ce patrimoine, et que cette préservation ne pouvait être demandée aux particuliers c'est tout naturellement la commune qui se substitua aux propriétaires privés.

Cette substitution se concrétisa dans la réalisation de deux projets. Le premier projet a été l'étêtage en forêt communale de jeunes charmes, frênes, érables champêtres âgés d'une vingtaine d'années en l'an 2000 sur une surface de 16 ares autour de la borne du millénaire. Ces têtards n'ont pas encore été recepés. Le deuxième projet fut la plantation, au début du millénaire de macro boutures de saules le long du « Riedgraawe » en face des courts de tennis. La plantation fut une réussite. Au bout d'une douzaine d'années la vigueur des rejets fut telle qu'une opération d'étêtage s'avéra nécessaire. Celle-ci a été réalisée sur la moitié des tiges au printemps 2014 par les membres bénévoles de l'association « Fruits et nature de Nordhouse/Hipsheim ». L'autre moitié sera traitée en fonction des disponibilités.

Ces arbres qui parfois semblent torturés sont des œuvres d'art façonnées par l'action de l'homme, de la nature et du temps. Ils méritent votre curiosité lors de votre prochaine sortie en forêt.



Saules traités en « têtards » en milieu ouvert.



“La patrie, c'est toutes ces promenades que l'on peut faire à pied autour de son village...”

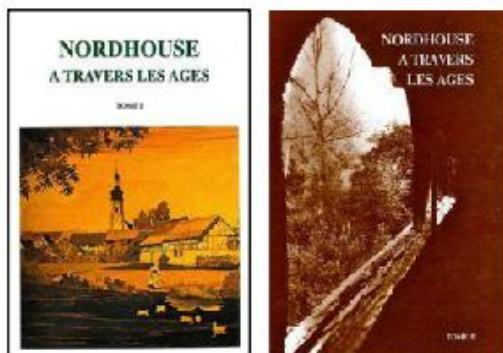
Jules RENARD

A tous ceux qui viennent d'intégrer notre beau village, les citadins ou les enfants qui reviennent près de leur famille, cette rubrique leur proposera un petit historique des quartiers, des lieudits, et des noms de rues du village, car bientôt apparaîtront des panneaux en alsacien qui perdureront nos origines.

L'extension de l'urbanisation est à l'origine de l'évolution rapide de la démographie, ainsi Nordhouse comptait en 1905, 1229 âmes, pour 1727 au 1er janvier 2015. Dans les années 60-70, les premiers lotissements montrent leur nez, entre autre le Plöenien, puis après 1990, la Steingrube et les récentes tranches du Pré Vert.

En quête d'une vie plus calme et authentique, ces nouveaux arrivants suivent une tendance marquée depuis quelques années, car emmener ses enfants à pied ou à bicyclette à l'école, ou les laisser y aller seuls relève d'un autre monde. La qualité de la vie n'est-elle pas primordiale dans ce monde de stress permanent ?

Pour avoir une approche détaillée de votre village, la municipalité propose les deux tomes de **NORDHOUSE A TRAVERS LES AGES** disponibles en mairie, à savoir



tome 1 au prix de 13 €  
tome 2 au prix de 17 €

La partie la plus ancienne du village semble être le Haut-village (Oberdorf), où l'on suppose que se trouvait la cour domaniale, à laquelle se rattachait le « Bürkelmatt » (pré du château) et le « Schlossgarten » (jardin du château).

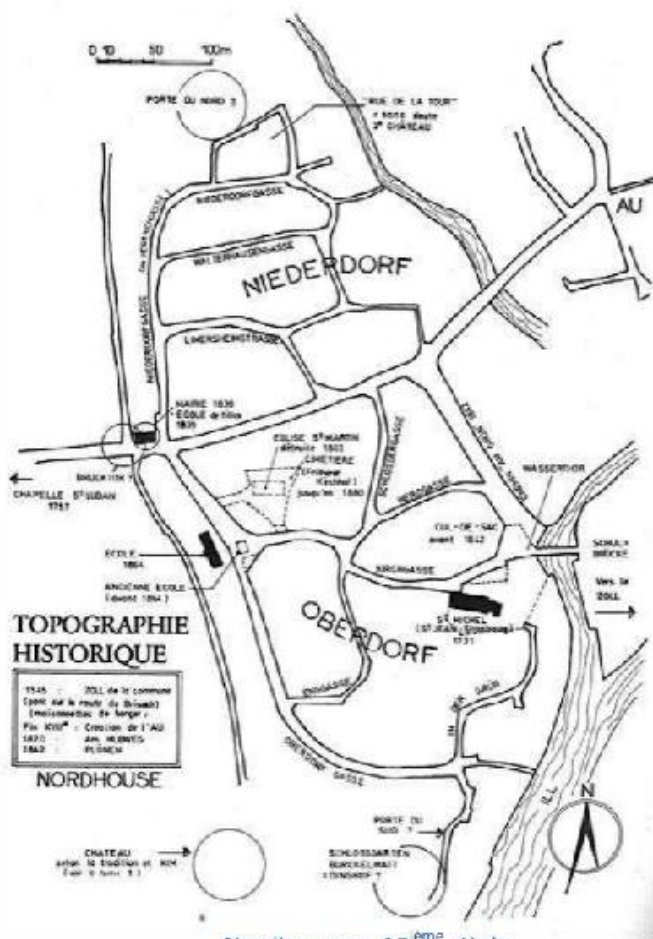
De là, une rue conduit à l'église, la rue du fossé (Grübstrasse). Cette rue et la rue du Haut-village, aujourd'hui rue de l'Eglise, de même que la rue Etroite (Enggasse) qui relie les deux dernières, entouraient cette partie du village qui possédait sa propre paroisse.

Le « Mitteldorf » (village du milieu) entre la rue de l'Eglise et celle des Forgerons, et le « Niederdorf » (Bas-village) s'y emboîtaient, formant un arc de cercle couvert vers l'Ill ; cela provient du fait que le village était autrefois entouré d'un fossé. C'était sans doute durant la terrible époque de la Guerre de Trente ans, où les attaques à l'improviste, les vols et les tueries se produisaient journellement, que les citoyens de Nordhouse, sur l'ordre de leur seigneur foncier, aménagèrent, pour une meilleure sécurité, un profond fossé d'eau autour du village.

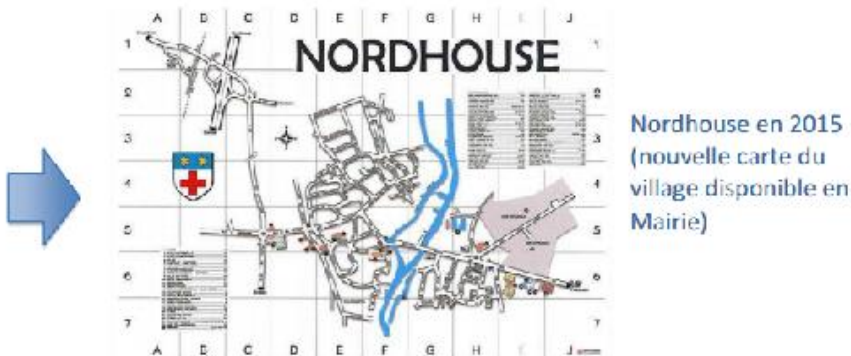
Il était alimenté par l'Ill et s'entendait jusqu'en bas dans le « Feldwasser ». Il est encore possible actuellement de deviner à maints endroits le tracé du fossé. Il entourait le village de trois arcs de cercle vers l'Ill. Sa réalisation a dû causer aux habitants de l'époque de très grands soucis, et il a fallu sans doute bien des contraintes pour achever cet ouvrage. On raconte encore aujourd'hui que lorsque le fossé du village fut réalisé, c'était le méchant Frédéric qui commandait. Les travaux n'avançaient pas assez vite à son gré et c'est la raison pour laquelle il obligea des femmes enceintes à porter des corbeilles pleines de terre.

D'où de grandes animosités et imprécations. Le méchant Frédéric mourut et aujourd'hui encore, son esprit ne trouvant de repos nulle part, hante dans une bouteille le Haut-Village.

Extrait du livre « Nordhouse à travers les âges », Tome 1, p.31



Nordhouse au 18<sup>ème</sup> siècle



Nordhouse en 2015 (nouvelle carte du village disponible en Mairie)

Nous reviendrons en détails sur l'évolution des différents quartiers du village et les origines des noms de rue en alsacien dans les prochains numéros du Bulletin Communal.



## Du patrimoine attaqué par les flammes

245 ans, c'est en 1769 que la maison du 108 rue étroite était construite, elle a traversé la révolution, épargnée par les guerres et autres massacres, et un quart de millénaire après elle est victime d'un sinistre,....; boiteuse elle est mais elle doit survivre, sa convalescence, sa rééducation sera longue mais il est hors de question d'achever un être qui souffre.

"Touchée par ce sinistre feu qui est venu en traître, attisé par le vent, dévorer mes flancs et ma toiture, je resterai... ; primée en 1981 pour la mise en valeur du style régional, mais avec un tel âge frôlant un quart de millénaire, ..; je peux avoir du recul, surtout à une époque où on change de portable tous les 6 mois, je dois rester pour les générations futures, ... je suis une tranche d'histoire de Nordhouse, ... ; je suis et je reste une maison à colombage, symbole d'identité d'une région, ..."

Nous y avons vécu, un bout de nous y est, des souvenirs de vie sont partis en fumée, mais pour les occupants actuels plein de choses sont parties, rien ne sera plus comme avant, le traumatisme restera, les assurances vont se bagarrer, mais la maison gardera des cicatrices, tel un poilu revenu du front, il ne sera plus le même, il ne retrouvera plus sa demeure comme avant, la tête remplie de fracas, de feu, de bruit ... ; mais il sera tellement content d'y revenir, même blessé, c'est son "chez lui" un bout de sa vie, son amour pour sa maison, son village, ... ;

Par ces quelques lignes nous compatissons à la désolation fumante de ce triste soir d'octobre 2014 et soutenons les sinistrés du 108, ... et espérons que la maison entre leurs mains revienne à la vie, ... ;

Une page tourne, le vent l'a brûlée mais le livre de la vie doit écrire les pages de l'histoire à venir, et doit être le témoin... car comme le phénix, elle va renaître de ses cendres, pour laisser dans ce paysage de Nordhouse la maison à colombage de 1769 ...

Patrick Strasbach,  
ancien propriétaire





# ASSOCIATION AGREEE DE PECHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DE NORDHOUSE



## Les manifestations 2015 à la gravière

### • **ENDUROS DE PÊCHE**

Du jeudi 30 avril au dimanche 3 mai  
Du mercredi 13 mai au dimanche 17 mai  
Du vendredi 10 juillet au mardi 14 juillet  
Du vendredi 25 septembre au dimanche 27 septembre

### • **ENDUROS DE PÊCHE JEUNES**

Du vendredi 5 juin au dimanche 7 juin  
Le samedi 8 juin demi-journée spéciale de 9h à 12h avec  
les jeunes plongeurs et l'école de pêche

### • **TÉLÉTHON :**

Du vendredi 27 novembre au dimanche 29 novembre

### • **JOURNÉES DE TRAVAIL :**

Des matinées de travail sont prévues pour les pêcheurs les  
samedis 7 mars, 25 avril, 14 novembre et 5 décembre de  
8h30 à 11h30. La participation des pêcheurs est souhaitable  
pour l'obtention de la carte pour l'année suivante.

*Rappel du règlement de la gravière à ce sujet : Chaque pêcheur  
s'engage à participer à au moins deux journées de nettoyage du  
site fixées par l'association. En cas de non respect une  
exclusion temporaire sera appliquée.*

## RÈGLEMENT ÉTANGS ALT-III :

- La pêche au moulinet est interdite au moins de 12 ans
- La pratique de la pêche autour des étangs n'est autorisée que  
lors des périodes définies par l'association
- Les carpes amour blanc sont à remettre immédiatement dans  
l'eau
- Seule une carpe peut être emportée par semaine et par pêcheur  
étang Alt-III
- Les bourriches métalliques sont proscrites, le pain de surface et  
tresse interdits
- La circulation et le stationnement de tout véhicule autour des  
étangs et sur les prés non fauchés sont défendus
- Un couloir de passage de 1,50 m de large destiné au  
déplacement du pêcheur est à respecter.
- Les pêcheurs sont tenus de laisser le site et les berges propres et  
de respecter la végétation environnante.

## Les manifestations 2015 aux étangs

### • **CONCOURS DE PÊCHE INTER SOCIÉTÉS**

Dimanche 26 avril  
Au petit étang place des Fêtes

### • **PÊCHE AMÉRICAINE EN 2X4 HEURES**

Dimanche 7 juin  
Au grand étang place des Fêtes

Dimanche 6 septembre  
Au grand étang place des Fêtes

### • **JOUR DE FÊTE DES JEUNES PÊCHEURS :**

Dimanche 23 août – garçons et filles de 6 à 18 ans  
Au grand étang place des Fêtes

### • **ECOLE DE PÊCHE (enfants de 6 à 14 ans) :**

Les mardis 7, 21 et 28 juillet  
Les mardis 4, 11 et 18 août

### • **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :**

Vendredi 11 décembre 2015

## PÊCHE NO-KILL A LA CARPE, ESTURGEON ET TANCHE :

Au petit étang aval Alt-III et au grand étang place des Fêtes

- Une ligne est autorisée à ces étangs par pêcheur
- Toutes les carpes, les esturgeons et les tanches doivent être  
remises à l'eau le plus rapidement possible et avec précaution
- L'utilisation d'un tapis de réception et d'hameçons sans  
ardillons est obligatoire
- L'étang aval Alt-III est ouvert à la pêche uniquement du côté  
des habitations

*Tout pêcheur est tenu de respecter le règlement ci-dessus  
ainsi que les périodes d'ouverture fixées par l'association, de  
fréquents contrôles seront effectués par son garde-pêche. En  
cas de nécessité, l'association se réserve le droit de pouvoir  
modifier le programme à tout moment.*



## PÊCHES GRATUITES POUR LES MEMBRES :

Possédant la carte de pêche de l'AAPPMA de Nordhouse

### • AUX 2 ÉTANGS PLACE DES FÊTES

#### PETIT ÉTANG (2 cannes) :

Pêche gratuite pour les enfants de l'école primaire de Nordhouse de moins de 10 ans et pour les membres tous les mardis soir du 5 mai au 29 septembre de 17h30 à 21h30 (maximum 10 truites)

Nota : Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte et possession au minimum de la carte de pêche enfant de l'association (montant de la carte 6€)

#### GRAND ÉTANG (1 canne):

Pêche no-kill, voir règlement

Tous les mardis et mercredis soirs du 5 mai au 29 septembre de 17h30 à 21h00

#### Pêche carnassiers :

Tous les samedis et dimanches du 10 octobre au 20 décembre de 8h00 à 17h00  
Maximum 2 cannes

### • AUX 2 ÉTANGS ALT-ILL AMONT ET AVAL CARTE SPECIALE

Pour mémoire : La pêche no-kill est maintenue à l'étang aval, voir règlement, durant toutes les séances de pêches ci-après : (1 canne)

Pêches ordinaires : Tous les jours du 29 mars au 1er novembre de 6h à 20h

Pêches spéciales nocturnes : Les samedis 13 juin, 18 juillet et 8 août

Pêche carnassiers : Tous les samedis et dimanches du 10 octobre au 20 décembre de 8h00 à 17h00



L'A.A.P.P.M.A. de Nordhouse vous présente ses meilleurs vœux de santé, de joie et de bonheur pour 2015 et vous communique ci-dessous les dates de vente des cartes de pêche de l'association ainsi que des cartes de pêche Alt Ill annuelles ou journalières.

Celles-ci seront disponibles au **Chalet des pêcheurs, place des fêtes, les dimanches suivants :**

Dimanche 25 janvier de 10h à 12h	Responsables	Didier, Michel, Claude, René, Joseph
Dimanche 8 février de 10h à 12h	Responsables	Didier, Stéphane, Michel, Joseph, Valentin
Dimanche 8 mars de 10h à 12h	Responsables	Didier, René, Stéphane, Gabriel, Daniel
Dimanche 29 mars de 10h à 12h	Responsables	Michel, René, Joseph, Kevin, Valentin
Dimanche 12 avril de 10h à 12h	Responsables	Joseph, Claude, Daniel, Michel, Valentin

ainsi que les mardis soirs, 19 et 26 mai, et mardis soirs, 9 et 23 juin, de 18h à 19h, Responsable : Joseph

#### Tarifs cartes spéciales :

0-12 ans : +4€ 13-18 ans : +15€ 19-plus : +25€  
carte femme : +15€ (carte association obligatoire)  
carte journalière : 10€

**Attention : Après ces dates les cartes seront augmentées de 2 euros**

Et seront disponibles chez :

ZAEGEL Joseph 8, rue des Lilas 67150 NORDHOUSE Tél. 03 88 98 24 04

Les cartes de pêche seules sont également disponibles toute l'année au magasin :

AU PECHEUR DU RHIN 23, rue de Ribeauvillé 67100 Strasbourg Tél. 03 88 34 09 77







### **Petit point sur les différentes équipes du club :**

**Equipe 1 : Les protégés du coach S. RAUDE**, promus en début de saison, ont fait une 1ère partie de saison prometteuse et se classent actuellement 5ème. Ils ont encore toutes les cartes en main dans leur championnat.

**Equipe 2 : L'équipe encadrée par C. ISSENHUTH** a également plutôt bien réussi sa première partie de saison, elle se classe actuellement 4ème et est plus que jamais en position d'accrocher l'objectif de la saison : la montée.

Alors que les **vétérans**, 3ème au classement vont tenter en 2ème partie de saison de reprendre la 1ère place et d'enchaîner un 2ème titre consécutif, **l'équipe 3 du coach R. HARTMANN**, 2ème au classement, poursuit sa route et espère atteindre cette année le titre !

Chez les jeunes, 1ère partie de saison délicate des **U18 A du coach B. MEYER** qui pointent à la 9ème place, mais il sera intéressant de voir si le groupe réussira à se reprendre et atteindre le niveau de la saison passée avec cette finale de la coupe centre alsace.

**Les U13 d'A. RIEBEL** ont bien réussi leur 1ère partie de saison, le niveau de l'équipe permet même à l'équipe d'être inscrite en catégorie A. Nous verrons comment le groupe va vivre cette évolution sportive.

Les 40 jeunes répartis parmi **les U11 de S. HARTMANN**, **les U9 de L. ISSENHUTH** et **A. VALETTE** ainsi que **les U7 de G. D'ANIELLO** continuent leur formation et sont très bien encadrés par des coachs compétents et motivés !

### **Nouveauté : un demi-terrain en sable**

Au delà du sportif, le club a profité de la 1ère partie de saison pour améliorer ses infrastructures et notamment pour créer un demi-terrain en sable, qui permet à l'ensemble des joueurs du club de travailler même dans des conditions météorologiques difficiles. Le soutien de la mairie, dans l'apport du sable, mais surtout de tous les bénévoles du club a été indispensable dans l'aboutissement du projet. Le comité remercie donc l'ensemble des acteurs de la réussite de ce projet, qui montre le dynamisme du club.

#### **APPEL aux sponsors**

Nous vous informons également que les entreprises ont la possibilité de nous soutenir au travers de dons ou sponsoring pour l'achat de jogging, de matériels d'entraînement ou de jeux de maillots.

#### **A vos agendas !**

Prochain Loto de Pâques  
le 07/02/2015  
Inscription et réservation au  
03.88.59.82.15

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire.

En vous remerciant pour votre soutien au club de foot.

**Brice MEYER**

Président des Jeunes de l'USN :

06 67 47 77 17 - [bricemeyer67@gmail.com](mailto:bricemeyer67@gmail.com)

## INFO...INFO...INFO Communauté de Communes INFO...INFO...INFO

Dans le cadre du fonctionnement du service de **collecte des déchets ménagers**, il a été décidé lors de la réunion du Bureau du 03 décembre 2014 de mettre en place une **liste de non collecte des bacs**.

Cette liste de non collecte concernera **uniquement** les bacs des usagers ayant demandé une suspension du service (pour absence par exemple) et les bacs des usagers ayant déclaré avoir quitté leur adresse.

Dans les faits, tout bac concerné qui sera présenté à la collecte ne sera pas vidé par les camions de l'entreprise SITA. Ces paramètres seront appliqués par SITA **à compter du lundi 19 janvier 2015**.

Par conséquent, plusieurs cas pourront se présenter si un bac concerné n'est pas collecté :

- **l'utilisateur a demandé une suspension du service** → si il a déclaré de pas avoir recours au service, il est normal que son bac ne soit pas pris en charge car sa redevance est suspendue. Si il souhaite que son bac soit vidé, il doit se mettre en relation avec la Communauté de Communes pour mettre à jour sa demande.
- **l'utilisateur a déclaré avoir quitté son adresse** → son dossier est donc clôturé et il ne s'acquitte plus de la redevance, son bac n'est donc plus vidé. Si il occupe toujours son adresse, il doit se mettre à jour auprès de la Communauté de Communes.
- **l'utilisateur vient d'emménager sur une adresse qui est pourvue d'un bac** → il doit s'enregistrer dès que possible auprès de la Communauté de Communes afin que son bac soit de nouveau pris en charge par la collecte.

A noter que si un usager ne sait pas quoi faire de ses déchets non collectés, la Communauté de Communes pourra lui proposer de lui fournir un sac poubelle spécial qui sera collecté par SITA même si il est déposé à côté de son bac lors de la collecte.



# Activités



# Musicales



L'ensemble des musiciens ainsi que tout le comité, vous remercient pour votre soutien lors de leurs manifestations musicales et vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

Que 2015 vous comble de Joies, Tendresse, Paix et Sérénité et surtout vous garde en bonne Santé.

Rencontre du 30<sup>ème</sup> Anniversaire d'Amitié avec le Männerchor de Sulz ( D ) le 18 octobre 2014 :



Lieber Präsident und Mitglieder des Männerchors von Sulz

30 Jahre sind es her, dass wir uns zum ersten Mal trafen  
30 Jahre Freundschaft und regelmäßiges Treffen,  
Mal rüber, mal nüber, mit Gesang und Musik,  
haben wir manche angenehme Stunden verbracht  
auch ein gutes Essen und ein feines Gläschen waren immer dabei



Das Treffen von Heute Abend soll die Krönung dieser Partnerschaft sein, Wir danken nochmal herzlich für die Einladung !  
Mögen unsere beide Vereine sich weiterhin in echter Freundschaft erkennen, damit unsere Nachfolger die erbaute Brücke der Vorfahren nicht unterbrechen  
Zu jedem Geburtstag gehört ein Geschenk ; dieses Andenken möge ein Plätzchen in Ihrem schönen Sängert Heim finden und dann stoßt an mit einem guten Gläschen Elsässerwein.  
Zum Prost liebe Freunde!



Petit concert-apéritif pour commencer



Echange réciproque de cadeaux



Copieux buffet offert par Sulz



Participation à la Cérémonie de l'Armistice 1918 dimanche le 9 novembre 2014 devant le Monument aux Morts



Animation de la Fête des Aînés, à la salle des fêtes, dimanche le 14 décembre 2014





## « Danse et Passion » fête Noël !

Comme à son habitude, le Père-Noël a fait un détour par la salle des fêtes pour le grand bonheur des petits danseurs. L'après-midi a débuté par un goûter, puis les enfants ont assisté au spectacle de Lily Schlap.



Après un « Petit papa Noël » entonné par les enfants, le Père-Noël a fait son apparition avec des jouets par milliers.

Sous leur regard émerveillé, la distribution des surprises a pu commencer!

Les enfants ont été gâtés : poupées pour les filles, pâte à modeler pour les garçons et coffret manucure pour les plus grandes.

***Merci Père-Noël !***







C'est évidemment sur quelques danses que l'année s'est achevée !

Et ce sont des étoiles plein les yeux que nos petits bouts sont rentrés chez eux.

Changement de décor, poursuite des festivités...  
Place aux « grandes » que nous avons conviées  
autour d'un dîner.

Nous vous  
souhaitons à toutes  
et à tous une belle et  
heureuse année

**2015**



***C'est avec plaisir que nous vous retrouverons  
les 8 et 9 mai prochains pour notre spectacle annuel !***





7100 hommes et femmes sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires assurent chaque année plus de 55 000 interventions dans le département du Bas-Rhin. Ce trimestre, dans votre bulletin communal, un zoom particulier sur les sapeurs-pompiers volontaires de votre commune.

## Sapeur-Pompier Volontaire ?

Souvent une histoire de famille, de rencontres, alors n'hésitez pas à aller à la rencontre des sapeurs-pompiers volontaires de Nordhouse, sans avoir à les croiser en vous cassant une jambe bien sûr !

### Le corps des Sapeurs Pompiers Volontaires

Thibaut Issenhart, chef de section depuis 2009 est entré en 1991 dans le corps des Sapeurs-Pompiers Volontaires alors que Claude Kieffer était chef de corps. T. Issenhart gère ce qu'on appelle la section.

Depuis la départementalisation en 2000, le terme chef de section a remplacé celui de chef de corps. (Avant 2000, l'engagement se faisait auprès de la Mairie et le registre devait être signé tous les 5 ans).

- Chef de section :** Thibaut Issenhart / Officier (soit 6 semaines de formation)
- Chef adjoint :** Hervé Egélé / (au grade de Sous-Officier) (2 semaines de formation)
- Sous-Officiers :** Fender Lucien, Arnaud Fritsch, Nicolas Hert, Loïc Lutz, Sébastien Hartmann
- Caporaux :** Bertrand Brigel, Metzger Mathieu, Jahan Matthieu, Dupin Pascal, Treillard Sylvain, Rohmer Tristan, Hert Caroline
- Les soldats du rang :** Schaal Aurélie, Heckmann Maxime, Leclerc Raphaël



Thibaut Issenhart, 42 ans, chef de section.

☎ 06 21 82 16 21

Un nombre total de 17 SPV\* à ce jour.

\*SPV = Sapeurs-Pompier(s) Volontaire(s)

### SAPEUR-POMPIER POURQUOI PAS VOUS ?

Devenir jeune sapeur-pompier ou s'engager en tant que sapeur-pompier volontaire ?

Toutes les informations : [Sdis67.com](http://Sdis67.com)



Passation de commandement en 2009

#### Les anciens chefs de corps

HATTERER Joseph	2001 à 2009
FENDER Remy	1993 à 2001
KIEFFER Claude	1985 à 1993
HISS François	1969 à 1985

Fender Lucien s'est arrêté fin de l'année 2014 après 32 ans de loyaux services, Bertrand Brigel après 22 ans.

Un grand MERCI pour leur engagement auprès des SPV !



### Les sapeurs-pompiers engagent 3 types d'interventions :

■ **Les secours à victimes** : intervention de secouristes formés et équipés capables de réaliser des gestes de secourisme (malaise, chute, coupure, détresse vitale,...) mais aussi **secours routier** : intervention des sapeurs-pompiers lors d'accidents de la circulation afin de dégager les victimes et de sécuriser le site. ■ **Protection des biens et de l'environnement** (bâchage, inondations, dégagement de la voie publique, interventions animalières, nid de guêpes – rappel : il s'agit d'un service payant dans d'autres départements. ■ **Les incendies.**

**A Nordhouse, on note une moyenne de 50 interventions par an. 65% de secours à personnes, 10% de feu (feu de cheminée, de détritres et de bennes, ...), 25 % d'opérations diverses (nid de guêpes, inondations, bâchage de toitures, nettoyage de chaussées,...)**

#### Le saviez-vous ? Le Bip n'existe que depuis 2000.

Les SPV intervenaient sur sirène ou téléphone. Le chef de section était alerté par le CODIS (le 18) et il s'agissait alors de prévenir 2 ou 3 autres personnes.

Aujourd'hui, nos 17 SPV sont équipés d'un Bip (un sélectif) et avec un planning bien établi, 3 SPV ont 7 minutes pour se rendre à la caserne. Dès qu'ils sont 3 au minimum (dont 1 sous officier), le véhicule peut partir.

En moyenne, les SPV ont une semaine d'astreinte (week-end + nuit) toutes les 4 semaines à Erstein, et les 3 autres semaines à Nordhouse.



Le sélectif (Bip) permet d'indiquer s'il s'agit d'une intervention à Erstein ou à Nordhouse, la date et la nature de l'intervention. Il affiche également l'heure où le sélectif a sonné et le nombre d'interventions



Le sapeur-pompier volontaire a droit à une formation initiale et continue afin qu'il acquiert et maintienne à niveau ses compétences. Un nouveau sapeur-pompier doit effectuer 150h de formation pour être opérationnel.



### “ Qu'est-ce qui a le plus évolué ? ”

- Les techniques d'extinction d'incendie et de secours à personnes et l'évolution du matériel

C'est la raison pour laquelle il faut toujours se recycler. Le SPV suit 40 h minimum de formation par an de maintien et perfectionnement des acquis.

## Ancedotes : histoires de chien et de chat

Les pompiers en parlent encore aujourd'hui ! N'hésitez pas à les interroger ! Ils se feront un plaisir de vous les raconter !

**C'est l'histoire d'un chien** (un malinois) qui a eu la bonne idée d'aller fourrer son museau derrière un mur entre la Bibliothèque et les logements de la rue du château. Malheureusement, il ne pouvait pas faire marche arrière pour se tirer de cette situation et s'est tout bonnement retrouvé coincé entre les 2 murs. Les pompiers ont essayé différentes techniques : le langage « Wouaf », l'action (en lui tirant la queue)... mais c'était peine perdue !

Résultat ? Les SPV se sont trouvés dans l'obligation d'abattre le mur !...et rassurez-vous, le chien est sain et sauf.



**Les chats sont indépendants c'est bien connu !** Si ils souhaitent aller faire un tour où bon leur semble, n'importe quel maître aussi talentueux dresseur soit-il, ne pourra empêcher son animal de compagnie favori de faire sa ballade digestive sur... un toit et ce, un 26 décembre !

Les SPV ont dû sortir la grande échelle de 24 mètres, ont procédé à de nombreuses manœuvres pour installer le véhicule au bon endroit, assurer le périmètre de sécurité, ont recommencé à maintes et maintes reprises pour placer la grande échelle là où le chat avait décidé de s'arrêter.

Résultat ? Lorsque l'adorable félin a vu la grande échelle,... il est descendu. Tout seul. Beaucoup d'énergie déployée et un grand moment de solitude pour les pompiers.

Il y a aussi une histoire de vipère... mais comme celle-ci n'a jamais été retrouvée, nous ne pouvons pas vous raconter l'histoire !

## Les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP)

A partir de 12 ans, il est possible d'intégrer la section JSP qui permet un apprentissage des techniques opérationnelles, de la formation aux gestes qui sauvent et une véritable instruction civique aux futurs citoyens.

2 jeunes Nordhousiens ont intégré et découvrent actuellement le métier de sapeur-pompier :  
**STINUS Gautier et VALET Damien**

### Sport, discipline et civisme !

Pour Thibaut Issenhart, c'est « une expérience riche, qui permet de servir la communauté, de s'engager et de s'investir au service de la population », c'est aussi « un excellent moyen de prendre confiance en soi ». Lors des activités de la section JSP, on est aussi formé aux gestes de premiers secours.

## Maxime et Raphaël : 2 jeunes hommes à la motivation débordante !



**Nous avons rencontré les 2 plus jeunes SPV : Maxime HECKMANN (17ans) et Raphaël LECLERC (18 ans).** Ce sont 2 jeunes hommes qui montrent beaucoup de maturité, de sérieux et de passion pour le métier de sapeur pompier que nous trouvons en face de nous lorsqu'ils nous racontent leur parcours respectif.

Ils seront équipés d'un sélectif (le Bip) dès janvier et espèrent avoir l'opportunité de pouvoir partir en intervention au plus vite !

A la question « Pour vous qu'est ce qu'un SPV ? » Ils répondent « **Montrer son dévouement et son engagement avant tout, savoir être rassurant, maîtriser les gestes techniques et être au service de l'autre** ».

Une des valeurs qui les anime est la cohésion d'équipe, l'esprit de groupe. Ils parlent d'une même voix de l'importance du coéquipier, en effet le binôme est indissociable, toute la formation est axée sur ce principe. « **Une action – 1 binôme** » expliquent-ils. « *Si on ne le fait pas, on met la vie des autres en danger et aussi la sienne* ».

Pendant la formation, ils apprennent à utiliser le matériel et les équipements tels que l'EPI (l'équipement de protection individuelle), l'ARICO (l'appareil respiratoire isolant à circuit ouvert).

On comprend aisément qu'une bonne condition physique est essentielle lorsque Maxime et Raphaël nous expliquent que l'EPI + l'ARICO (tenue, casques, gants + bouteille d'air) équivalents à environ 16 kilos à porter. La formation comprend également le lot de sauvetage contre les chutes (cordages,...).

**2 jeunes hommes aux yeux qui pétillent lorsqu'ils évoquent leur passion : être pompier.**





**Maxime HECKMANN**, 17 ans est actuellement en classe de Terminale ES au lycée d'Erstein.

Depuis son tout jeune âge Maxime baigne dans ce milieu. Son parrain, celui de son petit frère, de nombreux amis à ses parents sont en effet sapeurs pompiers. Lors du mariage de son parrain, il porte déjà un casque des Sapeurs Pompiers de Paris ! Il collectionne aussi des véhicules, des figurines en plomb avec les tenues des différentes nations. Il avait 13 ans quand il a intégré les JSP (jeunes sapeurs-pompiers). Un moyen, dès le plus jeune âge, de se confronter à l'apprentissage de différentes manœuvres, des gestes de premiers secours, mais aussi une première expérience riche en terme de valeurs comme par exemple le sens de la hiérarchie ou encore l'intérêt de la cohésion d'équipe.

Il se souvient « *tous les samedis matin, c'était course à pieds !* » Alors qu'il était JSP Maxime raconte sa première expérience. Il se souvient d'un incendie dans sa rue et aussi d'un incendie chez son grand-père. Il avait immédiatement eu le bon réflexe en aidant la trentaine de personnes présentes à évacuer le lieu. Il a aussi su avoir les bons réflexes lorsqu'un ami s'est blessé en cours de sport. Maxime a su garder son sang froid, a assuré le maintien de tête et a donné les instructions à son professeur.

A 16 ans, après des épreuves sportives, c'est 120 heures de formation initiale (appelée FI dans le jargon des pompiers) qui l'attendaient. Mais pour Maxime, « *c'était un peu comme des révisions* » !

Après le Bac ? Peut-être qu'il poursuivra par une filière universitaire technologique avec un DUT ou alors par la faculté de sport. Mais ce qui semble être bien plus clair pour lui à moyen terme, c'est qu'il va se préparer à passer le concours des Sapeurs Pompiers de Paris. Dans tous les cas son souhait depuis toujours est de devenir sapeur pompier professionnel. « *Petit c'était un rêve et aujourd'hui c'est une vocation !* »

**Illustrations :** Maxime à l'âge de 3 ans porte déjà le casque des Jeunes Sapeurs Pompiers de Paris/ lors du défilé du 13 Juillet 2014 à Strasbourg place de la République avec différents corps d'armées (armée de terre, marine, armée américaine)/ photo d'une partie de sa collection, environs 130 véhicules, écussons et pompiers du monde en plomb. (documents remis).



**Raphaël LECLERC**, 18 ans

2015 est l'année du Bac pour Raphaël qui est actuellement en terminal S. Passionné de natation, il pratique ce sport depuis plusieurs années en club. « *Pompier ? C'était un rêve depuis tout petit* » confie t-il. Sa mère se souvient que dès l'âge de 4 ans il répondait déjà « *Pompier* » à la question « *qu'est ce que tu veux faire plus tard ?* » Ensuite, il s'arrêtera pour observer à chaque fois qu'une manœuvre ou une intervention était effectuée. Une des motivations est également « *le souhait depuis toujours de pouvoir aider les personnes. Lorsque j'avais 10 ans, j'ai aidé une personne âgée qui a glissé à vélo sur la neige* ». Suite à la diffusion d'un article dans le bulletin communal, il débute les démarches et décide de s'engager directement à ses 16 ans.

« *Le montage du dossier au SDIS a été long* » explique t-il. En effet, cela a mis presque 1 an. Mais Raphaël ne s'est pas découragé. Il a passé avec succès l'entretien et les tests tels que le passage du tunnel, l'échelle...et bien sûr la natation. Cet été, pendant ses vacances scolaires, 3 semaines au total, il s'est rendu tous les jours à la Caserne d'Obernai pour effectuer sa FI (formation initiale). **Dans son entourage, on lui reconnaît volontiers ses qualités : serviable, disponible, sympathique.** Il y a encore très peu de temps, il a pu aider un ami qui a fait un malaise en classe. Raphaël a pu appliquer la Position Latérale de Sécurité.



**Illustrations :**

photos prises à Obernai au mois de juillet 2014 lors de la FI. Echelle de 30m.

(documents remis)





C'est autour de la table dans les locaux de l'atelier communal et de la caserne, que nous avons pu rencontrer Aurélie SCHAAL, Caroline HERT (au grade de soldat du feu) et Tiffanie RIEBEL (actuellement en formation). Ce sont les 3 femmes qui composent aujourd'hui la section des SPV de Nordhouse.

Il n'y a pas de différences entre les femmes et les hommes, chacun est amené à effectuer les mêmes tâches lors des interventions et à maîtriser les techniques. L'exigence demandée est la même que celle des hommes. Elles répètent en cœur « *on fait les mêmes choses, il n'y a pas de mission réservée aux femmes.* » A la question « *quelles qualités faut-il avoir ?* », elles répondent sans hésiter : « **Il faut avoir les mêmes qualités et aptitudes physiques qu'un homme.** C'est avant tout une caserne où il est essentiel de savoir faire ses preuves ». Les formations suivies sont identiques, « *nous apprenons à manier la pince et la cisaille pour pouvoir intervenir lors des opérations de secours routiers* ». Les techniques évoluent rapidement et notamment dans le secours routier. Pour être toujours à jour, les SPV suivent au minimum 6 heures de manœuvre ou formation par mois à Erstein, et pour assurer le recyclage, c'est un total de 40h de formations annuelles qu'il faut effectuer.

Avoir une section comportant des femmes peut être un avantage. Lors des interventions en secours à personne, certaines victimes (les enfants par exemple) sont parfois plus à l'aise avec une femme, et sont contentes de trouver des sapeurs pompiers féminins.

Le seul inconvénient avancé par les 3 jeunes femmes est le temps de pause imposé par les congés maternité « *Pour nous l'avancement est souvent moins rapide car nous sommes contraintes de faire les pauses de la vie (grossesses), et de ce fait, nous ne pouvons pas suivre toutes les formations aussi rapidement que les hommes.* »

Pour elles, être pompier volontaire c'est avant tout un engagement personnel et familial. La famille doit pouvoir s'organiser en tenant compte des plannings d'affectation, mais aussi de l'organisation du rythme de travail professionnel souvent en équipe et en astreinte.

Aurélié, Caroline et Tiffanie souhaitent encourager les filles à rejoindre les rangs de la section des SPV de Nordhouse, tout en rappelant qu'il faut beaucoup de motivation, car bien plus que de l'investissement, c'est de l'implication !



### Aurélié SCHAAL, 27 ans

Dans le civil, Aurélié est infirmière au CHU. Dans son entourage son beau frère est SPV (Sébastien Hartmann) et depuis petite elle baigne dans ce milieu. Mais c'est à la suite d'un pari qu'elle décide de s'engager.

Pour l'anecdote, lorsqu'elle a rencontré l'homme de sa vie, elle était loin de se douter que lui aussi était pompier ! Avec de tels centres d'intérêts communs, c'est une histoire qui ne pouvait être que « *tout feu tout flamme* » qui a vu le jour !

De retour de son congé maternité, elle repasse actuellement certaines formations et sera à nouveau bientôt opérationnelle.



### Caroline HERT, 25 ans

Professionnellement vous pourrez la croiser au Conseil de l'Europe, où elle est agent de sécurité incendie pour une société de sécurité. Ce qu'elle apprécie le plus, c'est la montée d'adrénaline lorsque le BIP sonne et qu'elle part en intervention. Avec un papa SPV à Benfeld, comment ne pas s'engager tout naturellement ? C'était une évidence pour Caroline.

Elle aussi, a rencontré celui qui est aujourd'hui son mari,...dans une caserne. En effet, elle effectuait une garde à la Caserne d'Erstein et Nicolas Hert également. Le couple attend son 2<sup>ème</sup> enfant.



### Tiffanie Riebel, 16 ans

Actuellement en classe de 1<sup>ère</sup> Bac Pro Gestion et administration au lycée M>Yourcenar d'Erstein, Tiffanie est en cours d'engagement. Son dossier a été déposé auprès du chef de l'unité territoriale et elle a passé son entretien de motivation fin novembre 2014 pour être SPV. C'est une histoire personnelle avec sa grand-mère qui l'a amenée à vouloir s'investir au service de la population. Ensuite, elle a assisté à une manœuvre en août à Nordhouse, qui a conforté sa motivation à s'engager. « *C'est Arnaud Fritsch qui m'a proposé de devenir SPV* » Elle aussi a de la famille qui est SPV, ce milieu, elle le connaît déjà un peu (notamment par son cousin Maxime Heckmann).



## Une amicale très active !



L'amicale a été créée le 13/9/1919. Son objectif est avant tout de favoriser et de resserrer les liens qui unissent la communauté des sapeurs-pompiers, des plus jeunes aux vétérans, en un réseau solidaire, source d'échange et de partage.

Une association qui veille au respect des valeurs dont les sapeurs pompiers sont porteurs et notamment par son action sociale.

<b>Président</b>	Sébastien Hartmann / depuis 2009
<b>Vice-président</b>	Thibault Issenhart
<b>Secrétaire</b>	Florian Hiss
<b>Trésorier</b>	Arnaud Fritsch
<b>Assesseurs</b>	Aurélie Schaal, Nicolas Hert, Pascal Dupin

### Anciens présidents de l'Amicale

Etienne Wicky	1994 - 2009
Claude Kieffer	1985 - 1994
Gérard Issenhart	1975 - 1985
Fernand Wianni	1969 - 1975
Charles Fender	1944 - 1969

### Au cours de l'année, l'amicale est active lors de plusieurs évènements :

Téléthon, Sainte Barbe, Fête Dieu, participation aux cérémonies de commémoration d'armistice du 11 novembre et du 8 mai, aide lors de manifestations associatives (services d'ordre lors de la soirée Halloween organisée par le Service Animation Jeunesse Intercommunal,...).

L'amicale propose également à ses membres des moments conviviaux (par exemple une sortie d'été,...) Ces nombreux moments d'échanges permettent de **renforcer la cohésion de toute une équipe**.

La proposition de calendriers aux Nordhousiens, effectuée chaque année en porte à porte, participe à la vie de l'amicale.

## Message de la part de l'amicale aux généreux donateurs



L'Amicale des Sapeurs Pompiers de Nordhouse remercie l'ensemble des habitants et des entreprises de la commune de Nordhouse, pour leur accueil et de leur générosité à l'occasion de la proposition des **calendriers**.

Elle remercie tous les donateurs de l'action **Téléthon** du 6 décembre, qui a permis de récolter la somme de : **2010 €** sur les 8000€ du canton.

Et aussi, remercie les participants de la **soirée du 95<sup>ème</sup> anniversaire**, qui s'est déroulée le 20 septembre 2014 avec la soirée couscous, pour leurs dons effectués lors de notre tombola où nous avons pu récolter la somme de : **800 euros** en faveur de l'Œuvre des Pupilles Orphelins des Sapeurs Pompiers de France.

Quelques mots sur l'œuvre des pupilles : l'Œuvre des Pupilles a pour but d'assurer la protection morale et matérielle des enfants et des familles des sapeurs-pompiers civils (professionnels et volontaires) et militaires (pompiers de Paris, pompiers marins de Marseille, Sécurité civile) décédés en service commandé ou non. Elle encadre depuis 1993 1100 orphelins.

Ceci est très important pour nous sapeurs pompiers, car cela peut nous arriver à chaque intervention.

AFMTELETHON  
INNOVATION CLERMONT



Un **GRAND MERCI** pour votre soutien et pour votre générosité tout au long de l'année.

L'Amicale des Sapeurs pompiers de Nordhouse vous souhaite une très bonne année, santé et prospérité ». A bientôt !







Septembre 2014,  
lors de la soirée événement pour le  
95<sup>ème</sup> anniversaire des Pompiers.

“Une très bonne ambiance, un  
bon couscous,  
et surtout  
une équipe dynamique  
pour tout gérer”



6 décembre 2014 : Téléthon



Participation lors des cérémonies



Week-end à Morzine

“...et surtout de la  
convivialité !”



Tous nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et le plein de bonnes choses pour cette nouvelle Année 2015. Nous profitons de ce bulletin communal pour dire :

Un Grand Merci à tous les membres passifs de notre association qui nous soutiennent depuis 7 ans lors de la vente de notre carte de membres et pour l'accueil que vous nous réservez tous les ans lors de notre passage.

Un Grand Merci à tous les membres actifs qui nous soutiennent toute l'année dans la réalisation de tous nos chantiers : Découpe et mise en peinture des décors du village pour Noël et Pâques, montage et démontage de ces décors, participation à notre Marché de Pâques dans toute sa globalité, montage et démontage du stand de la fête de la nature....

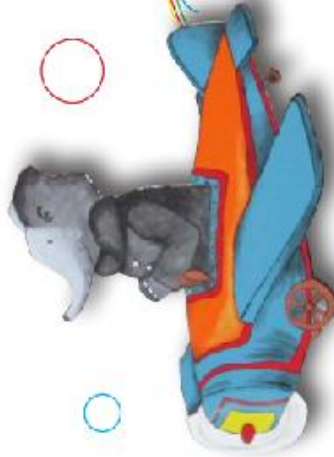
Un Grand Merci à la commune de Nordhouse pour leur indéfectible soutien humain, moral et financier dans la réalisation de certains de nos projets. Et un Grand Merci à tous les Nordhouseais pour leur tolérance lors de la transhumance de toute cette marée humaine lors du Marché de Pâques et leur présence assidue à notre manifestation.

Dans 2 mois, le 22 mars 2015, nous serons pour la 10ème fois plein gaz pour vous présenter la 10ème édition du Marché de Pâques de Nordhouse. Et pour l'heure, nous réalisons dans nos locaux notre certains de pièces qui orneront les rues du village pour Pâques. Une collection riche en couleurs avec toujours, sa note d'humour qui rend nos collections aussi uniques et aussi précieuses.

A très bientôt pour cette prochaine aventure,

Décorativement vôtre  
L'association Nordhouse Mésis Déco

## Bonne Année 2015







## ASSOCIATION FRUITS ET NATURE NORDHOUSE – HIPSHEIM

### DIVERSES ACTIVITES EFFECTUEES EN AUTOMNE ET EN HIVER

#### **Jeudi 25 septembre 2014** : fabrication de jus de pommes

Munis de leurs appareils miniatures, les arboriculteurs avaient rendez-vous dans la cour de récréation de l'école élémentaire de Nordhouse à 8h00 pour une démonstration de fabrication de jus de pommes. Tous les écoliers du primaire ainsi que ceux de la maternelle ont pu goûter ce fameux nectar.

Afin de reprendre des forces pour continuer les mêmes actions dans les écoles de Hipsheim et Ichtratzheim dans l'après-midi, nos arboriculteurs ont déjeuné à l'arborihome.

#### **Du samedi 4 au dimanche 5 octobre 2014** : Fête de la nature à la Salle des Fêtes de Nordhouse

*Petit résumé en images :*



**Samedi 25  
octobre  
2014 :**  
Une messe a été  
célébrée en  
mémoire des  
arboriculteurs  
décédés.







**Samedi 22 novembre 2014 :**  
**Cours de taille au verger école**  
**sur arbres fruitiers à noyaux.**  
 Nombreux participants.

**Lundi 24 novembre 2014 :**

**Plantation de 2 Cerisiers** avec les écoles de Hipsheim et Ichtratzheim au verger de Saint Ludan suivie d'un buffet de confiture et chocolat chaud.

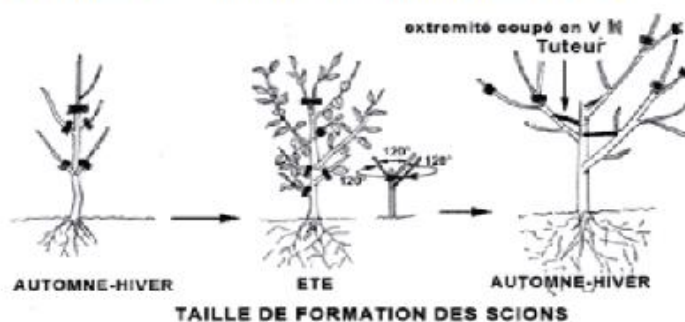
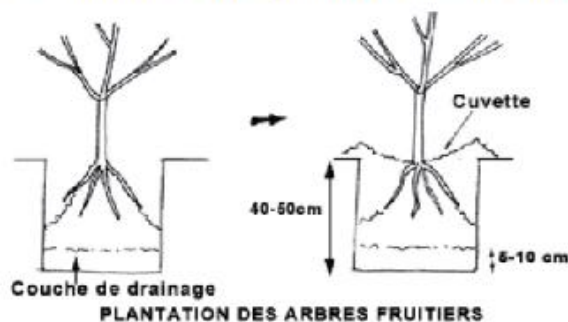
Les enfants ont gratifié les arboriculteurs de magnifiques sourires moustachus de chocolat.



**Mardi 25 novembre 2014 :**

**Plantation de 2 Quetschiers et 1 arbricotier** avec l'école élémentaire de Nordhouse au verger école suivie d'un buffet de confiture et chocolat chaud.

Les arboriculteurs ont également bénéficié comme le jour précédent d'attendrissantes moustaches chocolatées.



**Samedi 13 décembre 2014 :** Pour clôturer l'année le comité des arboriculteurs a fêté Noël à l'arborihome.



Une excellente Paëlla réjouit les papilles



**Bouteilles de Crémant et de Champagne :** Ne jetez pas vos bouteilles de Crémant et de Champagne vides, pensez à notre association et déposez-les au verger école sous le préau pour la fabrication de notre jus de pommes.

Notre association vous en remercie d'avance et vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.



## Association FRUITS et NATURE Nordhouse - Hipsheim

### PROGRAMME des ACTIVITES pour la SAISON 2015

Vendredi 30 Janvier 2015 à 20 h  
**ASSEMBLEE GENERALE**  
 de l'association FRUITS & NATURE  
 à la SALLE des FÊTES de NORDHOUSE

Vendredi 6 Février 2015 à 20 h  
**CONFERENCE** sous le thème :  
 Moyens de lutte accessibles aux amateurs

Samedi 21/28 Février 2015  
**TAILLE des SAULES**  
 dans la Ried Granve à Nordhouse

Samedi 7 Mars 2015 14 h  
**COURS de TAILLE**  
 sur différentes formes et espèces  
 d'arbres fruitiers au  
 Verger-école à Nordhouse

Samedi 14 Mars 2015 14 h  
**COURS de TAILLE**  
 sur différentes formes et  
 espèces d'arbres fruitiers  
 à Hipsheim

Samedi 21 Mars 2015  
**TAILLE de SOLIDARITE**  
 à Hipsheim

**AVRIL (date à fixer avec les écoles)**  
**INITIATION à l'ARBORICULTURE FRUITIERE**  
 des enfants des écoles de HIPSHEIM, ICHTRATZHEIM et  
 NORDHOUSE  
 Sujet : greffe

Samedi 29 août 2015  
**COURS de TAILLE** sur CERISIERS  
 dans un verger de Nordhouse

Jeudi 22 septembre 2015  
**DEMONSTRATION de CONFECTION**  
 - dégustation de Jus de Pomme dans les écoles de  
 Hipsheim, Ichtratzheim et Nordhouse

Samedi 3 octobre  
 et dimanche 4 octobre 2015  
**GRANDE FÊTE de la NATURE**  
 avec exposition artistique de fruits,  
 fleurs et légumes à la  
 SALLE des FÊTES de NORDHOUSE

Samedi 21 novembre 2015 14 H  
**JOURNEE de l'ARBRE**  
**Cours de Taille** sur fruitiers à noyaux  
 au Verger-école de NORDHOUSE

Mardi 23 novembre 2015  
**INITIATION à l'ARBORICULTURE FRUITIERE**  
 des enfants des écoles de NORDHOUSE  
**Au programme : présentation et plantation d'arbres  
 fruitiers**

Jeudi 24 novembre 2015  
**INITIATION à l'ARBORICULTURE FRUITIERE**  
 des enfants des écoles  
 de HIPSHEIM et ICHTRATZHEIM  
**Au programme : présentation et plantation d'arbres  
 fruitiers**

**RAPPEL : tous nos cours sont gratuits et destinés  
 à tous les passionnés de l'arboriculture fruitière**

*Calendrier établi en novembre 2014, pouvant subir une  
 modification en fonction de la conjoncture du moment*

### SI VOUS ÊTES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, signalement vêtements...).



Avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie, protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
- interdisez l'accès aux lieux.

Une fois les constatations effectuées par la gendarmerie ou la police :

- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (verrou réparations, ...);
- déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de votre choix. Munissez-vous d'une pièce d'identité;
- faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés;
- déclarez le vol à votre société d'assurances par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Préparez une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

#### Pourquoi déposer plainte ?

Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.

### VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UN CAMBRIOLAGE : COMPOSEZ LE 17 OU LE 112

**OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705**

**OPPOSITION CHÉQUIER : 0 892 68 32 08**

**BLOCAGE TÉLÉPHONES PORTABLES**

SFR : 10 23

Orange : 0 800 100 740

Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

Free : 32 44

## Contre les cambriolages, les bons réflexes !

### SOYEZ VIGILANTS

Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, ou si vous avez perdu vos clés, changez les serrures.



Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur le serrure intérieure d'une porte vitrée.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se déclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr et éclairé des objets de valeur, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes de passage à votre domicile.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

### NE COMMETTEZ PAS D'IMPUDENCE



N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... Confiez les plutôt à une personne de confiance.

De nuit, en période d'absence, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échelleurage...

### SOYEZ PRÉVOYANTS

Photographiez vos objets pour faciliter les recherches en cas de vol, à quel que l'indemnisation par votre assureur. Notez le numéro de série et la référence des matériels conservez vos factures ou expertises.

### PROTÉGEZ VOTRE DOMICILE

#### PROTÉGEZ LES ACCÈS



Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (oculoteur), d'un entrebaïleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (valots, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...). Demandez conseils à un professionnel.



Vérifiez que les moyens de protection de votre domicile sont conformes aux conditions figurant dans votre garantie vol. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre assureur.

#### EN CAS D'ABSENCE DURABLE

Prévenez une personne de confiance de votre enlourage (famille, ami, voisin, gardien...).

Faites suivre votre courrier ou faites le relayer par une personne de confiance : une boîte à lettres décodant de plus révèle une longue absence.



Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé.

Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, le téléviseur, la radio...



Faites attention aux informations locales de vacances, destinations, photos, ... que vous publiez sur les réseaux sociaux et soyez également vigilants avec celles publiées par vos enfants.



Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.



## La Classe 1959 sous le Soleil de Minuit.....

Une petite semaine au Pays des Vikings sur le Costa Fortuna pour fêter leurs 55 ans. Un voyage qui leur dévoila la splendeur des côtes norvégiennes avec des escales originales et incontournables et leur fit profiter de magnifiques « Soleil de minuit ».

Ils ont embarqué dans la joie et la bonne humeur au Port de Copenhague.

Après une journée en mer dans une ambiance détendue où chacun cherchait à se repérer sur ce monstre flottant, le Costa Fortuna mis l'ancre le lendemain matin dans la rade de Geiranger pour une sortie en bus où le groupe a pu découvrir, en prenant de la hauteur, les splendeurs de ce fjord, tout en profitant des somptueux paysages typiques norvégiens en manteau neigeux.

Puis Cap sur Bergen à travers un vaste panorama de fjords pour une visite du vieux port avec son architecture unique en raison de ses bâtiments médiévaux, où tout le monde se souviendra de son célèbre marché aux poissons et de ses dégustations mémorables. Mais, surtout, tout le monde s'accordera à dire que Bergen est la plus belle ville de Norvège. Après une escale à Kristiansand, ville très dynamique et très colorée qui accueille de nombreux festivals internationaux de jazz, musique country en été, les voilà qui débarquent à Oslo, capitale de la Norvège. Oslo, est nichée entre des collines verdoyantes et le Fjord d'Oslo, mais l'une des premières attractions fut cet impressionnant Opéra, tant par sa forme que par sa taille. La dernière escale fut Warnemunde en Allemagne avec sa zone balnéaire qui abrite un vieux port, un phare et une plage immense de sable blanc.

Mais la classe 59 ne se déplace pas sans son ange gardien qui la protège du mauvais temps car, si la Norvège n'est pas la Norvège sans la pluie, la classe 59 l'a découverte sous le soleil de jour comme de nuit. Finalement, le dernier jour, pour ne pas rompre avec la tradition, le groupe rendit visite à la « petite sirène » à Copenhague, sous les gouttes, avant de reprendre le vol du retour.

Les participants : Sylvie et Bertrand Brigel, Martine et Jean-Luc Weber, Marie-Thérèse et Francis Pflöger, Nicole et Jean-Pierre Schwentzel, Jeannot et Evelyne Brigel, Francis et Denise Grinner, Monique et Maurice Heilbronn, Jean-Marc et Claudine Herrmann, Roseline et Patrick Mayer, Marie-Noëlle Angsthelm.

Pour accompagner ces joyeux lurons, quelques intrus se sont joints au groupe ; il ne leur a pas fallu longtemps pour s'acclimater à la chaude ambiance de « la 59 de Nordhouse » : Lucienne et Christian Riehl, Béatrice et Francis Halbwachs, Simone et Jean-Claude Pflöger, Joëlle et Jean-Pierre Schmeisser.



## La classe 1949 au fil de l'eau

De la SAONE au RHÔNE, en passant par la BOURGOGNE et la PROVENCE

C'est au courant du mois de Septembre que les amis de la classe 49 de Nordhouse, se sont dirigés en T.G.V. qui n'est pas T.G.V. sur toute la ligne en direction de Lyon. Là, les attendait le bateau MS CAMARGUE amarré au quai.

Le lendemain la découverte de Lyon était au programme. Cette ville agréablement située au confluent du Rhône et de la Saône, a enchanté le groupe par un tour panoramique, puis visite de la basilique de Fourvière. Retour dans le vieux Lyon à la recherche des traboules, passages sous les maisons servant à rejoindre la prochaine ruelle, sans faire de détours.

Puis le bateau empruntant la Saône nous amena jusqu'à Macon. La visite de l'abbaye de Cluny, permis au groupe d'admirer les vestiges, témoins de la splendeur passée. Retour sur le Rhône de nuit, avec un Lyon brillant de mille feux, et toute la classe 49 emmitoufflée dans des couvertures pour assister à ce spectacle féerique sur le pont supérieur.

C'est à partir de là que commença la descente du Rhône vers le Sud. Le bateau accostant la ville de Vienne, cité romaine riche en vestiges, notamment le théâtre antique. Puis dans la foulée Arles qui a su conservé un patrimoine monumental exceptionnel, qui en fait un véritable musée de plein air (les Arènes, le Théâtre Antique, des Thermes Romains). L'après-midi fut consacrée à la fabrication de l'huile d'olive provençale.

Vint enfin le grand sud là où le Rhône se jette dans la Méditerranée. C'est en traversant la Camargue, avec ses rizières, ses flamants roses, ses taureaux, et ses célèbres chevaux blanc, que le groupe se retrouve aux Saintes Maries de la Mer, réputée pour ses rassemblements de gitans, c'est pour eux un véritable lieu de pèlerinage.



Le bateau ensuite entamait sa remontée vers le Nord. C'est Avignon qui se présentait sur notre parcours fluvial, avec son célèbre pont et son Palais des Papes. Cette ville offrant un ensemble monumental grandiose. A Vivier l'excursion prévue n'a pas eu lieu, un déluge de pluie s'abattant sur le fleuve. Une promenade en petit train touristique à Tournon et une dégustation de vin ont clôturé cette avant dernière

journée. Puis retour sur Lyon où nous débarquions pour reprendre le T.G.V. direction Strasbourg.

Les participants : Issenhart Josépha et Lucien, Schmitt Marlene et Vincent, Fischer Marie Thérèse et Jean Claude, Cadil Marie Rose et Jean Paul, Georghenthum Astride et Jean Paul, Landmann Marie Reine et Martin, Hiss Dorette et Clément.





## Insolite...

### Vu à Nordhouse

Le tigre échappé en région parisienne a été aperçu au Parc Théophile Debus (Parc de l'III) à Nordhouse.

*L'Auteur de la photo a souhaité garder son anonymat.*

### Vu à la TV

De quelle ville anglaise le Tour de France 2014 est-il parti ?

La question posée lors du quizz télévisé « Qu'est ce que je sais vraiment » diffusée le 18/12/14 sur M6 proposait « Nordhouse » comme réponse.

Si notre village devient une ville anglaise ou que le départ du Tour de France y est programmé, la commune ne manquera pas de vous informer !

*Merci à Séverine Mora d'avoir immortalisé ce moment.*

**Si vous aussi, êtes témoins d'images insolites,  
n'hésitez pas à les faire parvenir à la Mairie.**



## Chroniques d'un promeneur chanceux...

En effet, si l'adage veut que cela porte chance, eh bien, j'en aurai beaucoup, de la chance !

Plantons le décor : de bon matin, partons tous ensemble à l'école, à PIEDS. Les yeux encore gonflés, me voilà en train de glisser sur une chose très GLISSANTE...

Patatras, me voilà dans le caca. Hilares, les enfants!

Me voilà bien dans le caca, ma journée sera pourrie, ou pas.... si cela porte chance.

Encore faut-il que ça soit le bon pied ; gauche, n'est-ce pas ?

Eh ben pour cette fois-ci, c'est raté !

Mais je ne désespère pas, les probabilités de retomber sur un autre spécimen sont grandes, le parcours est semé d'embuches.

Même les décorations de Noël réalisées par l'association NID ont été honorées!

Mou, dur, en forme de pointe ou de bouse, clair ou foncé, il y en a pour tous les goûts.

A défaut de glisser sur la neige, nous glissons sur des déjections canines... enfin non, nous slalomons entre ces dernières.

C'est de saison ! Nous serons prêts pour les sports d'hiver.

Autre avantage, ma sortie de piste a permis d'enrichir le vocabulaire des enfants, déjà très proluxe à ce sujet : caca boudin, caca prout, bouse de vache, ...

A se demander si certaines rues ne devraient pas être rebaptisées : rue du slalom (« slalomschtroos »), rue de la glissade (« s'rutsch schtroos »), s'bole gasel, ... Quoi que, certaines rues portent les noms adaptés : rue des pêche(ur)s, rue verte (si, si) !



Mesdames, Messieurs les propriétaires de ces chères petites bêtes à grande capacité de production,

Ayez s'il vous plait un peu de respect pour notre village et ses piétons qui risquent de nombreuses déconvenues cacatoesques à de nombreux coins de rues.

Un seul mot d'ordre, agissez citoyen et ramassez les petites attentions de vos petites bêtes, nous vous en serons très reconnaissants.

Merci aux nombreux propriétaires de chiens (oui, car ils sont quand même nombreux) qui ont compris que leur animal préféré ne pouvait pas encore faire cela tout seul.



# Gambade

(Suite IV)



Ils installent le faon auprès du poêle du salon.

La mère insiste pour que les enfants aillent se coucher.

Avant de s'endormir, Guy, dans sa prière du soir ajoute :

- Mon Dieu, protège aussi le faon pour qu'il guérisse très vite.

Le lendemain, assis autour de la table, le père demande le silence.

- Mes enfants, depuis hier soir, nous comptons un locataire de plus à la maison. Dommage qu'il soit blessé et en mauvaise santé. Notre devoir est de le soigner et s'occuper de lui à tour de rôle. Il y a une chose, qu'on ne sait pas : son prénom. C'est à nous de choisir comment nous allons l'appeler. Réfléchissez et nous choisirons ce soir.

Le jour de la rentrée, Guy raconte ses aventures de la forêt à ses camarades. Ils écoutent avec attention le récit de Pierre.

- Est-ce vrai, ce mensonge ? dit le plus fort de sa classe.

- Juré, que ce ne sont pas des bêtises que je vous raconte. Allez demander à l'instituteur, car papa l'a mis au courant, se défendit Guy.

- L'instituteur ne connaît même pas ton père, je ne l'ai jamais vu lui parler! C'est simple, on va venir le voir chez toi, ce faon!

- Ah non, le vétérinaire a dit que personne ne peut le voir. Il a besoin de beaucoup de repos.

Ce mensonge, il est conscient de le dire. Il veut le faon que pour lui. Et c'est lui seul, avec ses sœurs, qui le soignent !

- Et en plus, ce soir, nous choisirons le prénom du faon.

Sur ce, l'instituteur tape des mains pour que les élèves se mettent en rangs. Vêtu d'un tablier gris, il fait rentrer les enfants dans leur classe.

A tour de rôle il demande à chaque élève ce qu'il a fait pendant les vacances.

La majorité raconte son séjour en colonie ou ses vacances en famille.

Pour Guy, ces questions sont très embêtantes. Il ne part jamais en vacances ou en colonie. La famille n'a pas assez d'argent pour pouvoir se payer un quelconque séjour.

Quand ce fut à lui de répondre, il se sentit mal à l'aise. Quelques élèves pouffent et Guy commence à rougir. Il est au bord des larmes heureusement l'instituteur demande le silence :

- Votre camarade Guy, n'était pas en vacances. Il n'a pas fait de séjour dans une colonie. Guy a fait quelque chose de plus précieux. C'est un petit héros. Avec ses deux sœurs il a sauvé un petit faon, blessé par un braconnier. C'est le vétérinaire qui m'en a parlé. Il serait mort s'il n'avait pas été là avec ses frères et sœurs.

Pour Guy et ses sœurs, leur lieu de vacances, leur colonie, c'est la forêt.

Et, s'adressant à ceux qui ont raillé Guy, il leur conseille de s'excuser auprès de lui.

Tour à tour, pendant la récréation, chaque copain s'excuse chez lui et lui propose d'être son camarade. Guy, non rancunier, leur pardonne.

Toute la journée Guy et ses sœurs sont distraits car il y a un prénom à donner au faon.

Guy arrive à peine à écrire son nom et Céline n'a jamais fait autant de fautes dans sa dictée.

Anne n'arrive pas à trouver la solution du problème qui, pourtant était facile à faire. La journée est longue et ils attendent avec impatience la sortie.

A peine les devoirs terminés, Guy s'empresse de caresser le petit faon.

Céline oublie même de prendre son goûter pour lui donner un petit bout de tige mentholée.

Yolande dut séparer les enfants, qui commençaient à se chamailler :

- Si vous vous battez pour le faon, on va le donner au vétérinaire, menace-t-elle.

Chacun rejoint la table se plongeant dans ses études ou ses révisions, jusqu'à l'arrivée de Jean-Claude.



# L'ENTENTE MUSICALE de NORDHOUSE



vous invite

cordialement au

## GRAND CONCERT du 20ème ANNIVERSAIRE à la Salle des Fêtes de NORDHOUSE

*Samedi le 14 Mars 2015 à 20 h 15*

Au Programme : « *LES BEST OFF* »  
des 20 dernières années



*L'entrée au Concert est libre ( plateau )  
Réservez-vous la date du 14 mars 2015  
Ouverture de la salle à 19h30 – Placement libre*

# Marché de Pâques à Nordhouse

aux étangs place des Fêtes



**Dimanche  
22 mars 2015  
de 10h à 18h**

**Vente d'articles de Pâques, artisanat...  
Atelier de bricolage et Jeux pour les enfants**

**Entrée libre**

A midi : restauration

Toute la journée :

buvette et petite restauration

Organisé par l'association Nordhouse Idées Déco

[www.nordhouse-ideas-deco.com](http://www.nordhouse-ideas-deco.com)

